

LE DEVOIR, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JANVIER 2003

◆ LE DEVOIR ◆

# ÉCONOMIE

## Quand ZLEA signifie danger

*Pour certains «secteurs mous» de l'économie canadienne, les négociations commerciales en cours visent à faire tomber leurs derniers remparts contre la concurrence du Sud*

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR



REUTERS



ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Les ratés que connaissent aussi bien les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que celles visant la création d'une éventuelle Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ne font pas que des malheureux. Tous ne voient pas, en effet, d'un bon œil le projet d'implanter plus profondément encore, à partir de janvier 2005, les lois du marché dans leur secteur d'activité.

«On est encore bien loin de penser qu'en 2005 il y aura entente, dit le président de l'Union des producteurs agricoles, Laurent Pellerin, à propos des négociations à l'OMC. C'est très mal parti. Il y a autant de pays qui sont opposés à une plus grande ouverture des marchés que de pays qui y sont favorables.»

«On ne s'en fait pas trop pour le moment avec le projet de ZLEA, confie pour sa part le directeur exécutif de la Fédération canadienne du vêtement, Bob Kirke. Et la raison pour cela tient en un mot: Brésil», ajoute-t-il en se référant aux nombreuses critiques que ce pays a formulées jusqu'à présent concernant ce projet.

On dit toutefois bien se douter qu'un éventuel échec de ces négociations ne signifiera pas la fin de la menace et que d'autres négociations sur la libéralisation des échanges viendront tôt ou tard nous hanter.

«C'est notre crainte, confie Laurent Pellerin. L'objectif à moyen terme de toutes ces négociations est maintenant clair. Nos gouvernements ont d'ailleurs déjà perdu un peu de leur autonomie en signant les accords internationaux précédents.»

«Il est certain que, quoi qu'il arrive, la pression va rester forte sur le Canada pour qu'il abandonne ses politiques de soutien à l'égard de notre industrie, dit Elizabeth Siwicki, présidente de l'Institut canadien du textile. On a l'habitude de servir d'argument de négociation qu'on laisse tomber à la fin. Mais on espère que nos gouvernements sauront conserver la tête froide. Ils ne peuvent pas ignorer le nombre d'emplois que cela représente.»

### Colosses aux pieds d'argile

Acteur de premier plan dans le processus de libéralisation des échanges, le Canada s'est plus d'une fois fait reprocher ses quotas et tarifs dans les secteurs de l'agriculture, du textile, des vêtements ou de la construction maritime, tout comme ses mécanismes de gestion de l'offre dans certains domaines agricoles, comme pour le lait, les œufs ou la volaille. Ces mesures sont devenues encore plus difficiles à défendre depuis le lancement, à l'automne 2001 à Doha, au Qatar, d'un nouveau cycle de négociation à l'OMC dont l'objectif déclaré est d'aménager une place, dans l'économie mondiale, aux pays en voie de développement en leur permettant notamment de profiter de leurs rares avantages com-



REUTERS

Acteur de premier plan dans le processus de libéralisation des échanges, le Canada s'est plus d'une fois fait reprocher ses quotas et tarifs dans les secteurs de l'agriculture, du textile, des vêtements ou de la construction maritime, tout comme ses mécanismes de gestion de l'offre dans certains domaines agricoles, comme pour le lait, les œufs ou la volaille.

paratifs, justement dans les secteurs de l'agriculture, du vêtement et du textile.

Ces secteurs continuent cependant d'occuper une place importante dans l'économie canadienne et québécoise. On compterait par exemple 56 000 travailleurs au pays dans le secteur du textile, dont plus de la moitié se trouveraient au Québec. Dans le vêtement, le nombre d'emplois directs s'élèverait à près de 100 000 au Canada, dont 55 000 au Québec. Ils seraient, d'autre part, 60 000 travailleurs à participer à l'une ou l'autre des étapes de la production laitière québécoise, qui compte elle-même pour 38 % du marché canadien.

Au chapitre de la production, le domaine du textile, avec des livraisons annuelles d'une valeur totale de 10 milliards, s'avère le quatrième secteur industriel en importance au pays, après l'aérospatiale, l'acier et les produits chimiques, tout juste avant les produits laitiers (neuf milliards) et le vêtement (sept milliards).

Il est à noter que toute cette activité continue de profiter de protections commerciales non moins importantes. L'abolition prochaine des quotas dans les secteurs du textile et du vêtement n'empêchera pas, par exemple, près du tiers des biens importés de continuer de faire l'objet au Canada de tarifs supérieurs au seuil jugé critique de 15 %. C'est le cas également de plus d'une vingtaine de produits agricoles, dont le poulet, le bœuf, le veau et les produits laitiers, dont les tarifs vont croissant et peuvent atteindre 264 % passé le seuil de certains quotas.

### Quelle sorte d'avenir?

«Ces industries ont réussi à éviter 40 ans de négociations et de traités commerciaux», déplore Michael

Hart, ancien négociateur commercial canadien et chercheur au Centre de politique commerciale et de droit des universités d'Ottawa et de Carleton. Elles ne procéderont pas aux ajustements nécessaires tant qu'elles n'auront pas le dos au mur. C'est la règle. Jusque-là, elles seraient bêtes de ne pas profiter de la protection [offerte par les barrières commerciales] pour mettre l'argent dans leurs poches.»

Bill Kirke proteste de la compétitivité de l'industrie canadienne. «On ne cessera jamais d'être forts dans certains secteurs pointus, comme la mode ou les vêtements techniques. Pour le reste, ça dépendra de la volonté des gouvernements de nous donner ou non un peu de marge de manœuvre face aux pays de production de masse comme la Chine ou l'Inde.»

Dans les secteurs du textile et du vêtement, on n'a toujours pas digéré la décision d'Ottawa d'exempter, à partir de cette année, de tous quotas et tarifs les 49 pays les moins développés selon les Nations unies. «On est consternés», dit Elizabeth Siwicki, qui y voit une invitation au Brésil, à l'Inde et à la Chine de se servir de ces pays comme têtes de pont pour entrer librement sur le marché canadien. «C'est à n'y rien comprendre, renchérit Bill Kirke. C'est la mesure la plus généreuse de tous les pays occidentaux alors que nous sommes ceux qui ont le plus à perdre.»

Ironiquement, il voudrait voir plutôt le gouvernement abaisser les tarifs sur les textiles afin de permettre à l'industrie du vêtement de se battre à armes plus égales sur la scène mondiale. «Les perspectives d'avenir de l'industrie du textile apparaissent de toute manière plutôt fermées ici», pense-t-il.

Une assertion que conteste bien évidemment la porte-parole du secteur en question, Elizabeth Siwicki,

selon qui le maintien dans le secteur du textile d'une certaine protection minimum au Canada et la réduction des barrières commerciales dans les pays en voie de développement permettraient de détourner une partie de la concurrence vers ces marchés.

La défense de l'industrie canadienne contre la libéralisation des échanges ne vise pas seulement la protection de plusieurs dizaines de milliers d'emplois difficiles à remplacer, tout particulièrement en région, plaide-t-on. Dans le domaine agricole, «c'est aussi une question de qualité de produits», assure Laurent Pellerin, qui rappelle que les normes canadiennes de salubrité sont tellement élevées qu'elles constituent le principal frein de l'entrée du lait américain sur le marché canadien.

«Je ne vois pas pourquoi on continuerait de subventionner 30 000 fermiers au détriment de 30 millions de consommateurs», rétorque Michael Hart. Et puis, il ne faut pas présumer que tous les emplois de ces secteurs mous vont disparaître à cause du libre-échange. Il y avait 520 000 fermes laitières au Canada à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce nombre est tombé à 30 000 aujourd'hui sans que les accords commerciaux y soient pour quelque chose. Au pire, la concurrence étrangère ramènerait ce nombre à 20 000.»

«Ça me rappelle l'histoire des producteurs de vin ontariens, poursuit-il. Dans les années 80, ils ont versé des rivières de larmes lorsqu'on a aboli quatre niveaux de protection pour se conformer au GATT et à l'ALENA. Eh bien, cette industrie se porte mieux aujourd'hui que jamais auparavant. Et l'un des principaux avantages à cela est qu'elle a cessé de produire cette cochonnerie que personne ne voulait boire pour se concentrer à améliorer la qualité de ses vins!»